



Quatrième réunion du Comité Consultatif Scientifique et
Technique (CCST)
pour le Protocole concernant les aires et les espèces
particulièrement protégées (SPAW) dans la Grande Région
des Caraïbes



Le Gosier, Guadeloupe, du 1er au 5 juillet 2008

Première annonce

À l'invitation du Secrétariat de la Convention pour la protection et le développement de l'environnement marin de la Grande Région des Caraïbes (Convention de Cartagena) la quatrième réunion du Comité Consultatif Scientifique et Technique (CCST IV) au Protocole pour les aires et les espèces spécialement protégées (SPAW) de la Grande Région des Caraïbes (GRC) concernant les aires et les espèces particulièrement protégées (SPAW) dans la Grande Région des Caraïbes, se tiendra sur la commune du Gosier, Guadeloupe, du 2 au 5 juillet 2008. La réunion du CCST IV sera précédée le 1er juillet 2008 par une réunion d'une journée des experts des Parties Contractantes de SPAW pour finaliser les lignes directrices et les critères relatifs aux espaces protégés à inclure sous le protocole SPAW.

A. Introduction

Réunions de l'Unité de Coordination du PNUE pour le Programme de l'Environnement des Caraïbes : Les réunions du PNUE-PEC prévoient la participation des Gouvernements de la Grande Région des Caraïbes (GRC) qui sont les parties Contractantes de la Convention de Cartagena, le forum pour discuter des affaires qui concernent la Région, tout en créant l'opportunité d'une coopération Régionale à travers la protection et le développement de l'environnement marin de la Grande Région des Caraïbes. Les réunions intergouvernementales biennales et annuelles du Comité de Surveillance veilleront au progrès du PEC, dans ses futures activités, aussi bien que ses arrangements financiers et institutionnels.

Réunions du Comité Consultatif Scientifique et Technique (CCST) pour le Protocole en ce qui concerne les aires et les espèces particulièrement protégées (Protocole SPAW) : Le Comité Consultatif Scientifique et Technique pour le protocole SPAW permet aux Parties Contractantes du protocole SPAW, aux gouvernements régionaux, et aux organismes appropriés, de disposer de moyens à fin de coopérer et d'atteindre le consensus sur les questions communes pour la protection de la biodiversité dans la région et de son utilisation soutenable, en accord avec les objectifs du protocole de SPAW et d'autres traités appropriés ainsi que des initiatives telles que la convention sur la diversité biologique (CBD) et l'initiative internationale sur les récifs coralliens (ICRI).

B. Quatrième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (CCST) pour le Protocole SPAW

Objectifs :

- passer en revue les activités et les productions relatives au Plan de travail 2006-2007 et du budget pour le programme régional de SPAW, y compris des activités du Centre d'Activités Régional pour SPAW (CAR/SPAW/RAC) en Guadeloupe;
- Finaliser et convenir sur les « lignes directrices et critères pour l'évaluation des secteurs protégés à inclure sous le protocole SPAW » ;
- passez en revue l'ébauche du Plan d'Action pour la Conservation des Mammifères Marins dans la Grande Région des Caraïbes, et convenir sur les actions futures;
- développez le Plan de Travail 2008-2009 et le budget du programme de SPAW et du protocole de SPAW pour l'approbation suivante par la cinquième réunion des Parties Contractantes au Protocole SPAW et la treizième réunion intergouvernementale du PEC en 2008 ;
- prendre note et décider des actions sur les questions critiques relatives à la biodiversité de La Grande Région des Caraïbes, telles que les récifs coralliens et la célébration de l'année internationale du récif (IYOR), et du statut d'autres espèces importantes dans la région, et
- identifier les synergies et les occasions pour la collaboration avec les partenaires appropriés à fin de mettre en œuvre le prochain développement et l'exécution supplémentaires du protocole et du programme de SPAW.

C. Participants

Participants attendus :

Les représentants des Gouvernement nommés des Parties Contractantes au Protocole SPAW, des représentants d'autres organismes des gouvernements, non gouvernementaux (des O.N.G.s), et associés.

Davantage d'information sera rendue disponible sous peu sur le site Web d'PNUE-UCR/CAR :

www.cep.unep.org

Contact : PNUE-UCR/CAR, tél. : (876) 922-9267-9, fax. : (876) 922-9292,
email : rcu@cep.unep.org